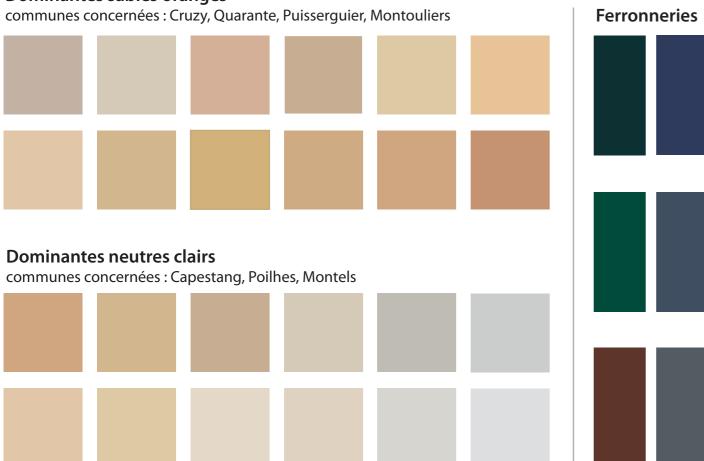
RECOMMANDATIONS PAR SECTEUR

SECTEUR DES OCRES-SABLES

Dans ce secteur deux dominantes ont été constatées : des teintes de sables orangés mais aussi des sables neutres clairs.

Dominantes sables orangés



Si l'enduit est la finition couramment utilisée pour les façades, d'autres matériaux peuvent donner l'aspect extérieur de tout ou partie d'une construction. Il s'agit notamment de la pierre, du bois et du fer.

La pierre peut être mise en œuvre de manière traditionnelle ou contemporaine. Elle s'intégrera si elle possède les mêmes caractéristiques que la pierre des sols environnants (calcaire, grès...).

Le bardage en bois, matériau naturel, se patine au fil du temps sans perdre ses performances pour prendre un aspect gris-argenté qui s'inscrit aisément dans son contexte.

Le fer, produit industriel, est généralement utilisé dans le cas d'une architecture contemporaine. Son aspect rouillé peut faire écho aux terres ocres du territoire Sud-Hérault.



• Communauté de communes SUD-HÉRAULT: 04 67 93 89 54 • UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) : 04 67 02 32 36

• CAUE 34 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement): 04 99 133 700

Communauté de communes Sud-Hérault

Couleurs & nouvelles constructions

Pour une intégration au paysage







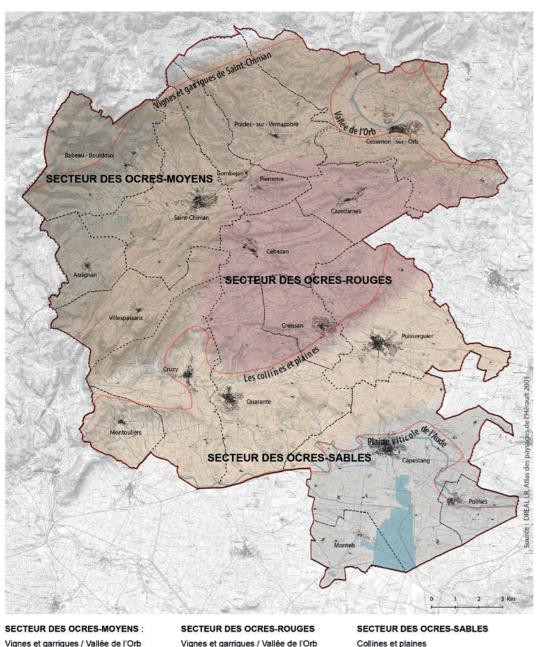


COULEURS ET TERRITOIRE

La couleur des façades des constructions nouvelles est un élément déterminant de leur intégration dans le tissu villageois dans lequel elles s'insèrent. Ces couleurs sont traditionnellement empruntées au paysage qui les entoure, aux terres et aux pierres. Elles sont des marqueurs identitaires et culturels.

architecturales de l'habitat des centres anciens, spécifiques de l'environnement où il se situe. des matériaux de construction, mais aussi des Elles recoupent les unités paysagères identifiées sur différentes typologies bâties qui co-existent au le territoire Sud-Hérault : la plaine viticole de l'Aude, fil du temps, de la géographie et du paysage, la vallée de l'Orb, les collines viticoles, les vignes et des tendances chromatiques sont ici proposées les garriques, et les avants-monts. pour suggérer à chacun de faire un choix selon

À partir d'une observation des caractéristiques sa sensibilité tout en respectant les harmonies



Dominante rouges et orangés

ante bruns et jaunes

Dominante bruns et orangés

Trois grands secteurs se distinguent

Si le Nord est marqué par des ocres moyens allant des ocres bruns aux ocres jaunes et orangés, la partie centrale est dominée par des ocres rouges et orangés soutenus. Le secteur Sud est globalement caractérisé par des ocres plus clairs (ocres sables), dont les nuances varient selon les villages, orangées, rosées ou sables.

EXEMPLES DE DOMINANTES PAR SECTEUR

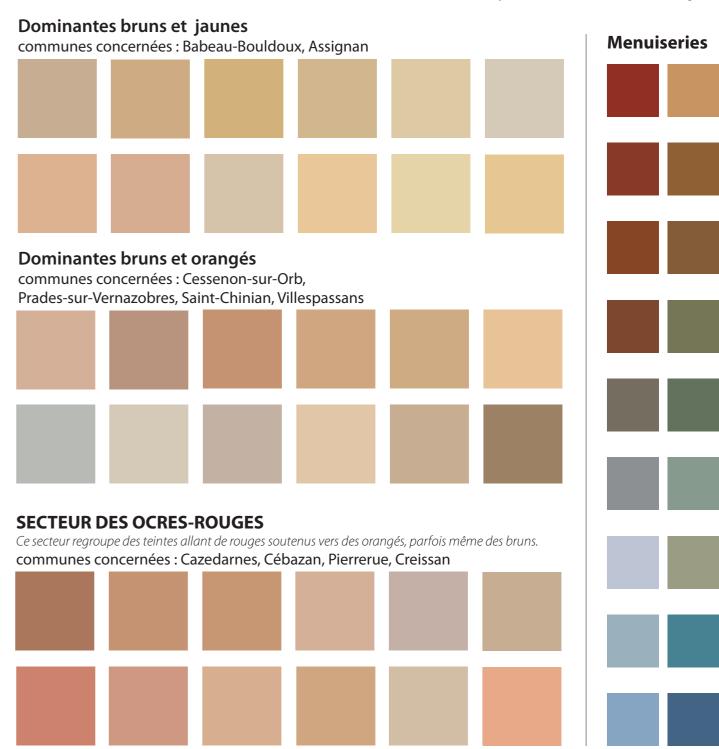
Les teintes recommandées dans ce document repré- Le dépliant de sensibilisation «Couleurs & sentent des couleurs dominantes repérées sur le territoire. Les références chromatiques (nuancier RAL) sont disponibles au service urbanisme de la Communauté de communes Sud-Hérault. Elles n'ont pas vocation à constituer un nuancier exhaustif des couleurs des façades. Ces recommandations ont été établies à partir du document «Méthodologie d'analyse du bâti en centre ancien» réalisé par le CAUE 34 en 2019.

Patrimoine» est disponible en mairie et à la CCSH. Même s'il traite plus particulièrement des façades en centre ancien, il peut servir de référence au traitement des nouvelles constructions.

Les couleurs devront être adaptées aux techniques employées et aux contextes. Une attention particulière sera apportée à la finition.

SECTEUR DES OCRES-MOYENS

Dans ce secteur deux dominantes ont été relevées : d'un côté des dominantes de bruns et de jaunes, d'un autre des bruns et orangés.



Dominante sables neutres clairs